

Bruxelles, 3 juillet 2013

Une Wallonie en pleine relance ?

Le retard de croissance de la Wallonie par rapport à la Flandre se résorbe

Depuis les années 60, la croissance économique wallonne est constamment restée plus faible que la croissance flamande. Au cours de la dernière décennie, ce retard a commencé à se résorber. Un phénomène en partie lié au ralentissement de la croissance de l'économie flamande amorcé au début des années 90, alors que la croissance wallonne se maintenait grosso modo au niveau des années 80 et 90. Pendant les années de crise 2008-2012, la croissance économique de la Wallonie a même dépassé chaque année celle de la Flandre. À la faveur de cette amélioration relative de ses performances de croissance, la Wallonie a pu réduire l'écart de prospérité par rapport à la Flandre (revenu primaire par habitant, c.-à-d. avant impôts et redistribution via les allocations sociales) et encore plus par rapport à la moyenne de l'UEM. En 2012, l'écart était cependant encore de 20% par rapport à la Flandre et de 6% par rapport à l'UEM, contre 23% et 10% respectivement durant la période 2000-2007.

Nouvelle dynamique de croissance industrielle wallonne

Peut-on en déduire que la Wallonie a amorcé un mouvement de réajustement durable par rapport à la Flandre? Le changement de politique industrielle wallonne est en tout cas encourageant, surtout le Plan Marshall qui soutient les nouveaux pôles de croissance industriels. Ces dernières années, contrairement à la Flandre, la Wallonie a su freiner la spirale de la désindustrialisation. Ainsi, dans la période 2000-2011, la région a pu limiter l'érosion de l'emploi dans l'industrie manufacturière à 0,7% l'an en moyenne, par rapport à 1,5% l'an en Flandre. Au cours de cette période, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a crû de 1,5% en moyenne par rapport à 0,2% seulement en Flandre. Depuis le lancement du Plan Marshall en 2005, les entreprises wallonnes ont nettement augmenté leurs dépenses en recherche et développement. Par rapport au produit régional brut, les efforts des entreprises wallonnes en matière de R&D sont nettement plus substantiels que ceux des entreprises flamandes. Les statistiques macroéconomiques des investissements et des exportations montrent que le changement de politique wallonne commence à porter ses fruits.

Toutefois, la Wallonie a encore de nombreux défis à relever, surtout concernant le marché de l'emploi...

Malgré cette amélioration tangible, la Wallonie reste moins performante que la Flandre dans certains domaines. Les exportations (surtout en dehors de l'Union européenne) et la soif d'entreprendre y sont encore moins développées, la productivité dans les secteurs de services y est inférieure, l'enseignement est moins performant, le chômage des jeunes et les chômeurs de longue durée restent importants. Le taux d'occupation (proportion de personnes actives au sein de la population en âge de travailler) reste encore trop faible par rapport à celui de la Flandre et présente plus de différences intrarégionales qu'en Flandre. Dans toutes les classes d'âge, le taux d'occupation de la Wallonie est

inférieur à celui de la Flandre, sauf pour les plus de 60 ans, ce qui peut s'expliquer par un âge moyen de la retraite plus élevé en Wallonie qu'en Flandre.

... mais recèle aussi plus de potentiel économique

Si la Wallonie parvient à corriger ces relatives faiblesses, son rythme de croissance au cours de la décennie à venir pourrait être supérieur de 0,2% à 0,3% à celui de la Flandre, notamment grâce à son évolution démographique plus favorable. Toutefois, ce scénario est subordonné à une croissance plus soutenue de l'emploi (+1,2% l'an) qu'en Flandre (+0,9% l'an). Ceci impliquerait pour la Wallonie la nécessité de créer 16.300 nouveaux emplois par an, contre 11.000 en moyenne entre 2000 et 2012, et d'atteindre un taux d'occupation de 68% d'ici 2020, par rapport à 62,5% en 2012. De cette manière, en plus d'avoir changé son fusil d'épaule en matière de politique industrielle, la Wallonie pourrait tirer le meilleur de ses réformes du marché de l'emploi, qui seront d'ailleurs indispensables dans toutes les provinces pour accroître le taux d'occupation.

Note aux rédactions:

Pour l'analyse complète et la présentation y afférente, surfez sur www.kbceconomics.be

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

(F) Bernard Keppenne, Chief Economist CBC

Mail : bernard.keppenne@cbc.be – Tél.: : 02 547 19 25

(NL) Edwin De Boeck, Corporate Chief Economist KBC

Mail: edwin.deboeck@kbc.be – Tél.: 02 429 59 50

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01
Tel. +32 2 429 29 15
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group